

## **Développement social du quartier Palente-Les Orchamps - Aménagement de la rue Gounod - Réalisation d'un «Prêt Projet Urbain» de 3 713 000 F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur :** La Ville de Besançon avait établi en juin 1991 un dossier pour compléter le financement nécessaire à la réalisation des deux tranches de l'opération DSQ Palente-Les Orchamps, par un prêt spécifique à ces opérations à taux intéressant 7 % appelé «Prêt Projet Urbain».

Par lettre du 25 juillet dernier, la Caisse des Dépôts et Consignations nous a indiqué que notre demande de prêt à hauteur de 3 713 000 F avait reçu un avis favorable de M. le Préfet.

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ce dossier et en cas d'accord à prendre la délibération suivante :

Pour le financement de cette opération, M. le Député-Maire de la Ville de Besançon est invité à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un emprunt de 3 713 000 F.

Ce prêt aura les caractéristiques suivantes :

- taux fixe en vigueur à la date de signature du contrat (actuellement 7 %),
- remboursement en 10 ans par annuités constantes.

A cet effet, le Conseil Municipal autorise M. le Député-Maire ou l'Adjoint aux Finances à signer seul le contrat réglant les conditions de ce prêt et la ou les demandes de réalisation de fonds.

De plus, le Conseil Municipal autorise M. le Député-Maire à ouvrir au budget supplémentaire de l'exercice courant les crédits de recettes et dépenses et opérer les transferts nécessaires à la réalisation de cette opération :

\* en recettes :

. ouvrir 1 473 000 F au chapitre 908.0/1610.88026.20200 DSQ Palente-Les Orchamps - Prêt CDC,

. transférer 2 240 000 F du chapitre 927/16.20200 au chapitre 908.0/1610.88026.20200,

\* en dépenses :

. ouvrir 1 473 000 F au chapitre 908.0/235.88026.30300 DSQ Palente-Les Orchamps - Travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.